EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **13 juin 2008**

AUJOURD'HUI **treize juin deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 06 juin 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLE, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL, Cécile AUDET, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Alain MARTINET sont entrés en séance à la question n° 2. Monsieur Alain MARTINET est élu Président de séance pour la question n° 2 (Compte Administratif 2007). Monsieur Michel FANGET a donné procuration à partir de la question n° 2. Monsieur Jacques LANOIR a donné procuration jusqu'à la question n° 5.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Le crédit au budget primitif 2008 en vue de l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations étudiantes est de 15380 euros.

En accord avec votre commission, il vous est demande de bien vouloir attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION HIPPOCAMPUS : 5 000 euros

L'association Hippocampus a organisé pour la neuvième année son festival musical les 10,11 et 12 avril 2008

L'objectif de ce festival était de promouvoir les musiques actuelles et en particulier la scène française en proposant des spectacles à prix réduits, permettant ainsi à un large public d'avoir accès à la manifestation.

Comme chaque année, l'association Hippocampus a travaillé sur ce festival avec les anciens partenaires Citéjeune, Radio Campus et également de nouveaux comme l'IUP Ingénérie de l'Information et de la Communication qui réalisera le dossier de presse ou encore les petits débrouillards qui ont proposé un village créé pour l'occasion.

CROUS Espace Accueil Etudiant : 3080 euros

L'espace d'Accueil Etudiant fonctionne depuis la rentrée universitaire, sur le principe du guichet unique, de la période de fin août à fin novembre.

Les étudiants sont renseignés sur les questions qu'ils se posent relativement aux établissements d'enseignement supérieur et sur les aspects de la vie étudiante (logement, santé, vie pratique...).

Cet espace a connu pour l'année universitaire 2007/2008 une progression de 25 % environ en terme de fréquentation.

Association AFEV « Le Petit Théâtre de l'Afev » : 1 000 euros

Depuis 7 ans, le Petit Théâtre de l'Afev réunit une vingtaine d'étudiants bénévoles. Cette troupe un peu particulière, travaille pendant un an à la création d'un spectacle intégrant les textes des enfants suivis dans le cadre de l'association.

Cette année, la troupe va présenter « Déchets-P-Vous » à plusieurs établissements scolaires et au tout public au sein des universités de lettres et de Sciences Humaines ainsi qu'à la Maison de Quartier de l'Oradou.

Association HANDI SUP : 2 000 euros

L'association Handi Sup Auvergne a organisé une cinquième semaine étudiante pour l'autonomie des personnes handicapées en Auvergne.

Cette manifestation s'est déroulée du lundi 17 mars au jeudi 20 mars 2008 dans différents sites de la Ville de Clermont-Ferrand.

Elle a été notamment marquée par un forum le 20 mars à Polydôme consacré à l'emploi dans le secteur privé et public et par des rencontres : étudiants, lycéens et diplômés en situation de handicap avec les entreprises et les administrations de notre région.

UNEF : 800 euros

Dans le cadre du festival contre le racisme et les discriminations, l'UNEF a organisé une semaine d'actions du 17 mars au 21 mars 2008, afin de sensibiliser les étudiants et la communauté universitaire aux questions de discriminations et de permettre aux étudiants de mieux connaître les différentes cultures qu'ils peuvent côtoyer au sein de leur université.

Cet événement s'est déroulé sur 5 jours avec des débats, des projections de courts-métrages et de documentaires, des expositions, des concerts, un tournoi de foot...

L'UNEF dans le cadre de ce festival sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand, une subvention exceptionnelle à hauteur de 1000 euros, le budget prévisionnel s'élèvant à 7 900 euros .

Association ESC Design : 3 500 euros

L'association ESC DESIGN de l'Ecole Supérieur de Commerce de Clermont-Ferrand est à l'initiative de la réalisation du City guide Clermontois « Le P'tit Bougnat ».

Ce guide gratuit répertorie les restaurants, les bars, les nights-clubs... et de nombreux renseignements permettant de découvrir la ville.

La distribution gratuite des 25000 exemplaires se fait dans tous les lieux étudiants, municipaux culturels et auprès des commerçants.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 juin 08

Le Maire,
Pour le Maire et par Délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET